

**A partir de 1660 € par personne**  
sur la base de 12 participants minimum

*(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)*

**Les points forts :**

**Découverte culturelle de Marrakech, rencontre avec l'artisanat local, activité dans la vallée de l'Ourika, activités dans le désert.**

**Programme détaillé (jour par jour)**

**J1 : Mercredi 08 octobre 2025 : Paris – Marrakech**

Rendez-vous à l'aéroport de Paris-Orly où vous attendra votre accompagnateur ATC. **Début du service ATC.** Formalités d'enregistrement et d'embarquement puis envol à destination de Marrakech sur vol de la compagnie Transavia (ou similaire). Accueil par notre guide et transfert à hôtel.

Déjeuner.

Après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

**J2 : Jeudi 09 octobre 2025 : Découverte culturelle de Marrakech**

La journée sera entièrement consacrée à la visite des différents monuments de Marrakech. Nous y serons pris en charge par un guide pour l'ensemble de la journée. Les monuments visités seront les suivants :

❖ **Le combiné Majorelle :**

**Le jardin de Majorelle**, baptisé du nom de son fondateur, l'artiste-peintre français Jacques Majorelle (1886-1962), qui l'a créé en 1931, en s'inspirant des oasis, jardins islamiques et espagnols hispano-mauresques. Acheté par Yves Saint Laurent et Pierre Bergé en 1980, il appartient à ce jour à la fondation Jardin Majorelle,

**Le musée Pierre Bergé des arts berbères** est un musée consacré à l'histoire, la culture et la tradition berbère, situé dans le jardin Majorelle. Fondé en 2011, il est placé sous l'autorité de la fondation Majorelle.

**Le musée Yves Saint Laurent**, consacré au célèbre couturier ainsi qu'à Jacques Majorelle et à l'art marocain. C'est un lieu tout simplement indispensable à visiter lors de votre passage à Marrakech.

❖ **Les tombeaux Saadiens :**

Cette nécropole royale date de l'époque de la dynastie Saadienne, et en particulier du règne d'Ahmad al-Mansur (1578-1603). Elle est située immédiatement au sud de la mosquée de la Kasbah, à l'intérieur du quartier royal de la kasbah de la ville (citadelle).

❖ **Palais de la Bahia**

C'est un ancien palais du XIXe siècle de huit hectares, de style mauresque/islamique. Ce monument (aujourd'hui un musée) est un des chefs-d'œuvre de l'architecture marocaine et de l'art marocain, un des monuments majeurs du patrimoine culturel du pays.

A l'issue de ces premières visites nous prendrons le déjeuner.

Dans l'après-midi, les visites se poursuivront par :

❖ **La medersa Ben Youssef :**

Une médersa est un établissement public (ou privé), destiné à l'enseignement et à l'hébergement d'étudiants non-résidents. En terre d'Islam, le premier centre d'enseignement est la mosquée. Les cours importants sont dispensés dans les mosquées-universités. Quant à la médersa, c'est plutôt une annexe servant d'hébergement pour les étudiants ainsi que pour certains cours.

❖ **Le jardin secret :**

Le jardin secret — que l'on peut aujourd'hui apprécier pleinement grâce à sa récente restauration — fait partie de la grande tradition des palais arabo-andalous et marocains. Le visiteur peut y découvrir les jardins et les édifices qui le composent et qui constituent autant de témoignages exceptionnels de l'art et de l'architecture islamiques.

La journée se terminera par un circuit culinaire. Encadré par notre guide, ce « Food tour » vous permettra de découvrir différentes spécialités culinaires marocaines dans la Médina.

Nuit à l'hôtel.

**J3 : Vendredi 10 octobre 2025 : Excursion dans la vallée de l'Ourika**

La journée entière sera consacrée à la vallée de l'Ourika.

Vous visiterez une coopérative d'huile d'argan, un marché authentique berbère. Puis, accompagné d'un guide, vous partirez pour une randonnée d'une heure environ jusqu'à la première cascade.

L'excursion se terminera par un déjeuner les pieds dans l'eau au bord de la rivière. Fin d'après-midi libre.

Nuit à l'hôtel.

**J4 : Samedi 11 octobre 2025 : Agafay**

Matinée libre.

Après le déjeuner, vous vous rendez sur le site d'Agafay aussi appelé le petit désert de Marrakech.

L'après-midi débutera par une heure de quad (une personne par quad) et sera suivie par une heure de balade à dos de dromadaire (une personne par dromadaire), le dîner dans un bivouac.

Nuit à l'hôtel.

**J5 : Dimanche 12 octobre 2025 : Marrakech - Paris**

Après le petit déjeuner, transfert à l'aéroport de Marrakech. Départ pour Paris-Orly. Récupération des bagages.  
**Fin des services ATC.**

*L'ordre des visites pourra être modifié en fonction des impératifs locaux*

**Prix par personne : 1 660 € sur la base de 12 participants**

*Ces prix sont calculés à la date du 05/03/2025. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.*

**Le prix comprend :**

- ✚ Le transport Paris-Orly/Marrakech/Paris-Orly sur vols Transavia (ou similaires), susceptibles d'être modifiés et qui seront précisés ultérieurement,
- ✚ Les taxes d'aéroport : **96 €** à la date du **05/03/2025**,
- ✚ Les transferts et transports sur place, en autocar local,
- ✚ L'hébergement dans un hôtel 4\* (normes locales), en base chambre double à partager, avec petit déjeuner,
- ✚ La pension complète, du déjeuner du J1 au déjeuner du J5,
- ✚ Les entrées dans les différents monuments repris au programme,
- ✚ Les services d'un guide francophone pour les visites,
- ✚ L'assistance d'un accompagnateur ATC au départ de Paris,
- ✚ L'assurance Assistance-Rapatriement avec garanties Assistance COVID,
- ✚ Le service et les taxes locales,
- ✚ Les pourboires usuels.

**ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE**

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

### Le prix ne comprend pas :

- ✚ Les transports de votre domicile à l'aéroport de Paris,
- ✚ Les boissons et dépenses à caractère personnel,
- ✚ Le supplément pour chambre individuelle : **99 €** par personne,
- ✚ L'adhésion annuelle pour 2025 : **35 €** pour les cheminots (*actifs, ayants droits, retraités...*),
- ✚ Pour les autres catégories d'adhérents : **39 €**, plus **5 €** de frais de dossier par voyage ou séjour,
- ✚ L'assurance couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, avec garanties COVID : **3% par personne du prix total du voyage (minimum 10 €), à souscrire lors de l'inscription au voyage.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

**ASSURANCES :** ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle — avec garanties COVID couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages — au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

### TRANSPORT

Les horaires seront précisés en temps utiles avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire, elles peuvent augmenter sans préavis.

**HEBERGEMENT :** Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** Vous serez rattaché à un groupe de 12 voyageurs approximativement.

**PERSONNE A MOBILITE REDUITE :** Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

### FORMALITES

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, les voyageurs doivent consulter avant leur date de départ les sites internet suivants pour vérifier les formalités administratives et sanitaires à accomplir pour chacun des pays où ils se rendent, y compris en cas de simple escale ou de transit :

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/maroc/>
- <http://www.sante.gouv.fr>.

Il vous appartiendra de vous conformer aux formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé. L'accomplissement des formalités administratives et sanitaires et les éventuels frais relatifs à ces formalités sont la charge exclusive des voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Les clients doivent s'assurer suffisamment longtemps avant la date de départ que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyage (billets, bons d'échange, réservations...) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité et sur leur visa.

### **FORMALITES DE POLICE : pour les ressortissants français :**

**Passeport : passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé obligatoire.**

**Visa : il n'est pas demandé pour l'entrée au Maroc.**

Vous voudrez bien nous envoyer, dès réception de votre contrat d'inscription, la photocopie de la 2ème double page de votre passeport.

### SANTÉ

Les voyages entre la France et les pays étrangers sont possibles selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Les formalités pouvant changer fréquemment, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites web suivants avant le départ :

<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

**Il n'y a pas de vaccin particulier demandé pour l'entrée au Maroc (en date du 5 février 2025).**

**Vous pourrez vous renseigner sur les sites internet et auprès de votre médecin.**

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site **ARIANE** : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

### **TRANSPORTS**

**Aériens** : les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage, conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire. Elles peuvent augmenter sans préavis.

**Terrestres** : pour ceux qui devront rejoindre le groupe depuis la province, faites-vous confirmer par la section le départ ferme du voyage avant de réserver dans un TGV ou un hôtel. Jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est obligatoire dans les gares ainsi qu'à bord des trains pour toute la durée du voyage.

### **REGLEMENT**

**Acompte à l'inscription** : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.

**Solde** : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE**

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

## **Où et comment vous inscrire**

– **à la section Ile-de-France** :

soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris,  
soit sur rendez-vous (44 rue Louis Blanc – 75010 Paris), du lundi au jeudi (9h00-12h00 & 14h00-17h00),

– **par courriel** : [atc-idf@atc-routesdumonde.com](mailto:atc-idf@atc-routesdumonde.com)

– **à la boutique ATC** : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com) ou à toute autre section de province (adresses sur notre dernière brochure),

– **par Internet**, sur le site : [www.atc-routesdumonde.com](http://www.atc-routesdumonde.com)

**ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE**

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352